

Meilleurs vœux lambolliens pour 2023



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le mot du Maire

L'édition du Téléthon Lambollien 2022 a encore été exceptionnelle, un peu plus de 7500 euros en 2 jours. **GRAND BRAVO** à tous nos bénévoles de l'inter-association pour cet exploit... **MERCI** pour cet élan de générosité, de solidarité, de convivialité. Je suis très fier d'être le Maire de cette commune de La Bouillie où nous retrouvons une ambiance conviviale, d'entraide, généreuse, sympathique. Merci également à tous les participants Lambolliens, mais aussi les clubs de voitures anciennes, les personnes de toutes les communes environnantes pour leurs présences ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à ce succès.

Merci aux membres du groupe « **QUINTET ACCORT** » pour leur prestation à l'église, super concert. **UN TRES BEAU WEEKEND CONVIVIAL. MERCI.**

Après plus de 25 ans de présence à la mairie, Isabelle Menier, notre secrétaire générale a décidé de quitter son poste à la commune de La Bouillie pour vivre de nouvelles expériences professionnelles.

Isabelle avait envie de voir d'autres horizons pour parfaire ses connaissances. Elle a effectué un excellent travail durant ses 25 ans, elle était disponible, rigoureuse, très professionnelle, à l'écoute, dévouée et souriante.

Un bras droit très efficace pour le maire en place.

Elle avait acquis, au fil des années, une connaissance remarquable de la commune et de ses habitants. Depuis 25 ans, le travail de secrétaire de mairie s'est beaucoup complexifié (lois diverses, finances, demandes de l'usager, communauté d'agglomération. Etc...) Beaucoup d'évolutions en très peu de temps. Plus nous transférons des compétences vers l'agglomération. Plus il y a du travail en mairie... Tout repasse par les communes... Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué.

Je félicite Isabelle de cette décision, pas facile à prendre après tout ce temps dans le même poste.

Je te souhaite un très bel avenir dans ton nouveau poste, (je ne m'inquiète pas) et encore un grand **MERCI** pour avoir accompagné notre commune et nos Lambolliens pendant toutes ses années. Tu vas nous manquer !!!

Je remercie Christopher et Sylvie d'avoir accepté de prendre l'intérim, le temps de trouver un(e) remplaçant(e) à Isabelle.

Comme chaque année, la municipalité a distribué ses colis de **NOËL** aux personnes les plus vulnérables. La commission sociale a revu les critères d'obtention de ces colis.

- Personnes âgées de plus de 90 ans

- Personne de plus de 70 ans n'ayant pas participé au repas du 11 novembre pour raison de santé.

- Personne de plus de 70 ans ayant une pathologie entraînant un maintien à domicile ou une mobilité réduite.

2022 s'en est allé, doit on regretter cette année où plusieurs crises nous ont touchés (santé, économie, énergie etc..) mais je

N°01 JANVIER 2023

MAIRIE & AGENCE POSTALE COMMUNALE

11 rue de l'Église
Tél. : 02 96 31 51 68
accueilmairie@labouillie.fr
Site internet : labouillie.fr

Horaires d'ouverture 9h à 12h

Lundi, mardi, jeudi,
vendredi.

1^{er} et 3^{ème} samedis du
mois.

SERVICES D'URGENCE ET DE GARDE

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112
Pharmacie : 3237

BIBLIOTHÈQUE

10h à 12h

Tous les samedis

CABINET INFIRMIER

1 rue des Écoles
02 96 31 58 82

Pour le prochain bulletin

Merci de déposer vos
annonces avant le **20 du
mois** suivant la date de
cette parution

Organisme mensuel
d'informations
administratives
économiques et sociales.

Directeur : Pascal
LEBRETON

Rédaction : Christopher
TOURGIS – Sylvie
MARTINET

constate que nous savons nous adapter à toutes les situations et c'est dans ces moments de crise que les idées ressortent. Comme l'on disait, il y a quelques années « on n'a pas de pétrole, mais on a des idées »

Je suis heureux de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire qui se déroulera le 21 janvier 2023 à 18h30 à la salle polyvalente de La Bouillie. La soirée continuera par un repas dansant à l'Attraction avec une participation de 44 € par personne. Inscription obligatoire pour le repas avant le 13 janvier 2023.

J'espère que vous avez passé de très bonnes fêtes de fin d'année et que 2023 a très bien commencé pour vous tous.

Au nom du conseil municipal et de tout le personnel communal, je vous souhaite une très bonne année 2023, une très bonne santé, réussite dans tous vos projets, convivialité, amour.

MEILLEURS VOEUX 2023

Pascal LEBRETON

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

– Durant le mois de janvier, la mairie et l'agence postale seront ouvertes selon les horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h ainsi que les samedis 7 et 21 janvier de 9h à 12h.

Les élus assureront une permanence de 10h à 12h les samedis 14 et 28 janvier.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023 - Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, **Madame BONNAL Mireille et Madame FLEURY Catherine**. Ils seront munis d'une carte officielle et ils sont tenus au secret professionnel. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Si vous souhaitez faire la démarche par internet, vous recevrez un courrier de la mairie avec l'identifiant de connexion dans vos boîtes aux lettres avant la date de début de la collecte. Population légale au 1^{er} janvier 2020 est de 904 habitants.

BOULANGERIE BILLAN

Cette année, à l'occasion de l'Epiphanie, la boulangerie a lié un partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers 22. Nous nous sommes engagés à reverser 1€ pour chaque galette des rois vendue à l'œuvre des Pupilles des sapeurs-pompiers de France.

Nos galettes des rois 100% maison seront donc au prix total de 10€ (4 personnes), 15€ (6 personnes) 20€ (8 personnes).

Elles seront disponibles aussi bien à la frangipane qu'à la pomme. **N'hésitez pas à commander au 02.96.31.54.25.** Merci de votre solidarité.

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE 2022.

➤ **Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2023 (DETR). Aménagement de l'espace intergénérationnel, installation d'aires de jeux, tranche 2.**

Monsieur le Maire expose que le projet d'aménagement d'un

espace intergénérationnel a débuté en 2021 par l'installation d'un terrain multisports. Ce dernier a bénéficié d'une aide de 80% dans le cadre du plan de relance départemental.

En 2023, il est prévu une seconde tranche, l'aménagement d'aires de jeux pour les plus jeunes pour un coût prévisionnel de 30000.00€ HT. Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Dépenses

Aménagement d'aires de jeux : 30 000 €

Recettes

- DETR : 9000 € (30 % du financement)
- Contrat départemental de territoire : 10 5000 € (35 % du financement)
- Autofinancement de 10 500 €.

L'échéancier de réalisation de ce projet est fixé au mois d'avril 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

- d'arrêter le projet d'aménagement d'aires de jeux dans l'espace intergénérationnel, tranche 2,
- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus,
- de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

➤ **Demande de subvention départementale au titre du « contrat départemental de territoire 2022 - 2027 » - pour l'aménagement de l'espace intergénérationnel, installation d'aires de jeux tranche 2.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la mise en place par le Département des « Contrats Départementaux de Territoire » (CDT) pour la période 2022-2027, de la signature du contrat en date du 25 novembre 2022 et de l'enveloppe allouée pour la commune.

Cette enveloppe est librement affectée par la commune aux projets d'investissement répondant aux thématiques ciblées par le Département.

Le Département peut intervenir à un taux maximum de 70 % HT.

1 - Description détaillée :

Aménagement d'aires de jeux type maisonnette, portiques, balançoires, jeux à ressort dans l'espace intergénérationnel.

2 – Calendrier prévisionnel du projet : avril 2023

3 – Coût du projet : 30 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve le projet et retient le calendrier des travaux,
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département, au titre du « contrat départemental de territoire 2022 -2027 », d'un montant de 10500.00 € H.T.,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

➤ **Autorisation des dépenses d'investissement début d'année 2023 jusqu'au vote du budget.**

L'article L1612-1 du CGCT prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité

territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

Le Conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans les limites suivantes :

Chapitre	Crédits votés en 2022	Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante au titre de l'article L 1612-1 du CGCT
D20	55192.32 €	250.00 €
D21	234993.06 €	57 873.10 €
D23	45 000 €	11 250.00 €

Vote : adopté à l'unanimité.

➤ **Finances : clôture du budget lotissement de la Bastille.**

Tous les terrains du lotissement de la Bastille étant vendus et l'ensemble des travaux réalisé, il y a lieu de reverser au budget principal de la commune l'excédent constaté afin de procéder à la clôture de ce budget annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le reversement de l'excédent du budget annexe « Lotissement de la Bastille » au budget principal de la commune ;
- Dit que les crédits correspondants sont inscrits sur les deux budgets, à savoir à l'article 6522 « Reversement de l'excédent des budgets annexes au budget principal » pour le budget annexe « Lotissement de la Bastille » et à l'article 7551 « Excédents des budgets annexes » au budget principal de la commune ;
- autorise à régulariser et solder toutes les écritures et opérations comptables associées à ce budget annexe,
- Approuve la clôture du budget annexe « Lotissement de la Bastille » au 31 décembre 2022.

Décision : adopté

AUTORISATIONS D'URBANISME.

Déclarations préalables délivrées :

DP02201222Q0018 - 29 Avenue de Maguidas : Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture.

Permis de construire délivré :

PC02201221Q0006 - 4 le pré Glémy : Changement d'usage garage en habitation.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LAMBALLE TERRE & MER



Pour toutes vos questions relatives aux services de Lamballe Terre & Mer vous pouvez appeler le **02 96 50 00 30** et consulter le site internet www.lamballe-terre-mer.bzh.

ENFANCE JEUNESSE

☎ 02 96 50 59 54 ou enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh

RELAIS PETITE ENFANCE – Vendredi 6 janvier : entre 9h30 et 11h30 suivant le rythme des enfants. Découvrez les capacités des enfants à travers des jeux ...

Salle du conseil, mairie de La Bouillie. Inscriptions : rpam-stalban@lamballe-terre-mer.bzh ou ☎ 02 96 32 98 92

Vacances d'hiver (du 13 au 24 février 2023) : Inscriptions dans les accueils de loisirs (ALSH) et animations 11-17 ans

Inscriptions accueils de loisirs 3-10 ans : du 20 janvier au 1er février

• Inscriptions 11-17 ans : à partir du 27 janvier

En cas de première inscription, veuillez contacter le service jeunesse de l'agglomération au 02 96 50 59 54

☐ Toutes les informations (contacts, lieux d'inscriptions et programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer. -

STRUCTURE INFO JEUNES -

Formation BAFA, recherche de stage & entretien

Mon 1erCV, ma 1ère lettre de motivation pour un stage, un job saisonnier :

Mercredi 25 janvier 2023 : 14h30-16h30 à Quessoy

Les bourses « projets jeunes »

Tu as un projet à l'international, d'associations de jeunes ou d'évènements ? La SIJ te propose une bourse.

Renseigne-toi et demande ton dossier !

Date de dépôt de dossier : 31 janvier 2023

Temps d'information : Mercredi 11 janvier de 16h à 17h30 lieu déterminé en fonction des inscrits.

Espace Enfance Jeunesse

13 rue Saint-Martin

Lamballe-Armor

Tél. 02 96 50 87 90 - 06 79 98 73 57

sij@lamballe-terre-mer.bzh •

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL -

La Boussole, Centre Social Intercommunal, propose des animations parents-enfants sur le territoire.

Atelier duo parent-enfant (à partir de 6 ans)

YOG'ANIM

Découvrez le yoga : Atelier animé par Delphine Lefebvre

Mercredi 18 janvier 2023 - de 14h30 à 16h30

Gymnase (salle de danse) - 23 route de la Croix d'en Hue - Lamballe-Armor (La Poterie). Inscription - 06 20 86 00 74

Atelier parents-enfants (à partir de 3 ans)

ANIM' TES OREILLES !

Éveil musical, mercredi 1er février - de 10h30 à 11h30 - Salle Méridel – Andel. Inscription - 06 20 86 00 74

Atelier parents-enfants (à partir de 6 ans)

CONTE AMERINDIEN, ATTRAPE-REVE ET PANCAKE !

Jeudi 16 février – de 14h30 à 17h30 – Bibliothèque – 2 rue des Tilleuls – Trédaniel - Sur inscription - 06 20 86 00 74

Rencontr'&vous

La Boussole, Centre Social Intercommunal, propose des ateliers pour les 18-99 ans.

Caroline Brunet, « c'est essentiel », vous accompagnera dans la confection de savons à partir de produits respectueux de l'environnement et d'une recette certifiée.

Mardi 24 janvier - De 17h à 19h

Salle François Cherdel - rue du Stade - Bréhand

Gratuit - Places limitées - Sur inscriptions : 06 03 52 11 00

HABITAT



02 96 32 96 66 ou habitat@lamballe-terre-mer.bzh
bonjour-habitat.bzh

BONJOUR HABITAT - Lamballe Terre & Mer vous propose des visites gratuites d'un conseiller en économies d'énergie de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat. Ces visites Eau Énergie, sont destinées aux locataires et propriétaires de l'ensemble des communes du territoire.

Lors de ces visites, on aborde le logement dans son ensemble : les usages, les factures, les équipements. Des conseils sont donnés pour diminuer les consommations et améliorer le confort. A cette occasion du petit matériel économe est installé gratuitement.

Pour demander une visite, n'hésitez pas à contacter BONJOUR HABITAT au 02 96 52 56 50 ou via le site internet.

Permanences sur RDV :

Aide à l'amélioration de l'habitat : le **10 Janvier** de 9h à 12h. Accueil de proximité de Saint-Alban Site de Lamballe Terre & Mer rue Christian de la Villéon (SOLIHA).

Architecte conseil : Le **10 et 24 Janvier** de 14h à 17h. Accueil de proximité de Lamballe-Armor Espace Lamballe Terre & Mer 41 rue St Martin (Bât.A) (CAUE).

Agence Départementale d'Information sur le Logement : le **12 et le 26 Janvier** de 14h à 17h à la Maison du département – 17 rue du Jeu de Paume – Lamballe Armor (ADIL).

Info-énergie : le **10 et 19 Janvier** de 9h à 12h. Espace Lamballe Terre & Mer - 41 rue Saint-Martin (Bât.A) – Lamballe-Armor (ALEC).

Le **19 Janvier** de 14h à 17h. Site Lamballe Terre & Mer - rue Christian de la Villéon – St Alban (ALEC)

DÉCHETS MÉNAGERS 02 96 50 13 76 ou
contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

CALENDRIER DE COLLECTE 2023 - Les calendriers de collecte 2023 ont été envoyés par voie postale, en décembre 2022, à chaque ménage du territoire de Lamballe Terre & Mer ayant un bac d'ordures ménagères.

Retrouvez-les également sur le site internet www.lamballe-terre-mer.bzh !

Service déchets ménagers Lamballe Terre & Mer
02 96 50 13 56 | contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

SPORTS

La Piscine de Lamballe-Armor

Il reste des places dans les cours "Apprendre à nager" pour les enfants et les adultes pour le second et troisième trimestre 2023.

Renseignement auprès du personnel d'accueil. N'hésitez pas également à vous renseigner pour découvrir les autres activités proposées : Aquagym, Aquabike, Aqua-jogging, Aqua-training etc...

INFORMATIONS DIVERSES

L'ÉCOLE DES MOUSSES - Ouverte aux jeunes français

de 16 à 18 ans, l'école des mousses permet à ceux qui en ont l'envie de s'engager tôt dans la marine.

Ils apprennent le métier de marin tout en consolidant leurs acquis scolaires, dans la perspective d'une carrière longue au sein de la marine.

Conditions pour postuler

- Niveau d'études : 3^{ème} ou 2nd
- Être de nationalité française et avoir de 16 à moins de 18 ans au 1^{er} septembre de l'année d'entrée.
- Être physiquement et médicalement apte
- Savoir nager
- Avoir l'accord parental (sauf pour les mineurs émancipés).

Renseignements auprès du CIRFA de Saint Brieuc

02 96 01 58 19

cirfa-marine-saint-brieuc.sec.fct@intradef.gouv.fr

ASSOCIATIONS

COMITE D'ANIMATION LAMBALLIEN – Bonjour à toutes et tous, voilà une année qui se termine en espérant que pour vous la santé et le moral ont été bons. En ce qui concerne le comité, l'ambiance est toujours bonne. Les festivités vont se poursuivre en 2023, les dates à retenir sur vos agendas :

- 25 février : têtes de veau
- 24 juin 2023 : fêtes de la musique
- le 14 octobre : Repas sur place ou à emporter.

Je vous souhaite à vous tous et au nom du comité d'excellente fête de fin d'année et surtout que 2023 soit une année de joie et de bonheur.

Le Président Jean PANSART,

INTER ASSOCIATION LAMBOLLIENNE – Cette année est un peu exceptionnelle pour le téléthon qui a organisé son premier concert le vendredi soir à l'église. Cet évènement fut un succès aussi bien au niveau qualité que des recettes. Pour un résultat final sur 3 jours de 7 523,30 € versé à l'AFM.

Bravo à vous tous qui avait œuvré pendant 3 jours, à toutes et tous, rendez-vous pour 2023 en excellente santé, tous mes bons vœux.

Le coordinateur Jean Pansart.

LOISIRS ET CREATION – L'ensemble des adhérentes remercie toutes les personnes qui sont venues voir le travail accompli bénévolement tout au long de l'année pour le téléthon – Nous nous sentons toutes concernées par cette bonne cause – Vous pouvez toujours nous rejoindre le mardi après-midi. Merci aussi pour votre participation au fil rouge.

CLUB DE L'AMITIE – Le jeudi 26 Janvier, Assemblée du club de l'Amitié, à 14h à la salle polyvalente de la Bouillie suivie de la galette des rois, règlement de votre adhésion au prix de 15 euros. Merci – Le jeudi 23 Mars, repas du club. Bonne et heureuse année 2023 à tous ainsi qu'une bonne santé.

ANNONCES

☐ KIM 22 vous propose les services suivants : VTC (gare, aéroport, déplacement privé...) – Services courses – Rapatriement.

Cherche petite maison avec 1 ou 2 chambres, petite cour où garage. URGENT – 02.96.34.07.52